

CONVOCAATION

Le collège des bourgmestre et échevins invite, en conformité de l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal à assister à la prochaine réunion du conseil fixée au

Jeudi, 19 décembre 2024 à 14.30 heures

en la salle du conseil communal de la mairie, 1, place Grande-Duchesse Charlotte, aux fins de délibérer sur les objets cités ci-après.

Strassen, le 13 décembre 2024

le collège des bourgmestre et échevins,

le Président,

le Secrétaire,

ORDRE DU JOUR

La séance du conseil communal sera précédée par l'assermentation de fonctionnaires nouvellement nommés.

1. Discussion et vote du projet de budget rectifié 2024 et du projet de budget prévisionnel pour l'année 2025.
2. Approbation d'un avenant à la convention Pacte Logement 2.0.
3. Allocation d'un subside à une association locale.
4. Décision portant sur l'exercice d'un droit de préemption.
5. Confirmation de règlements temporaires sur la circulation.
6. Fixation d'un tarif pour une manifestation culturelle.
7. Approbation d'une série de décomptes de travaux extraordinaires.
8. Nomination au sein des commissions locales.
9. Création d'un poste pour les besoins du service culturel et des relations publiques.
10. Divers.